

REDÉCOUVERTE DU LAC ET DES RIVIÈRES

Longtemps, la pollution a gâché le plaisir des baigneurs. Les choses ont changé grâce à une nouvelle plage et des ruisseaux renaturés.

Texte: Claudia Moll (Traduction: Nicole Viaud)

«En arrivant, par le lac, dans notre ville, en voyant les choses dans l'état où elles sont et en pensant à ce qu'elles pourraient être, on ose à peine avouer qu'on est Genevois! [...] Non! Cela ne peut rester ainsi!».

En prononçant cet émouvant plaidoyer devant le Parlement genevois en 1819, le général Henri Dufour, futur ingénieur cantonal, déclencha un processus qui allait transformer considérablement le visage de sa ville natale: des bâtiments représentatifs – dont l'Hôtel des Bergues, le premier palace de Suisse – remplacèrent en l'espace de quelques décennies les quartiers bordant les rives du lac, que Dufour trouvait fort laids. Sur ses berges, qui étaient auparavant utilisées par les pêcheurs et les commerçants et servaient de lieu de transbordement pour les activités portuaires, on fit construire de larges quais. Ces derniers furent prolongés au fil des ans le long du Rhône, et dès 1838, le pont des Bergues reliait les deux rives. Les deux jetées, qui furent achevées en 1858, protégeaient le bas du lac de la bise et des vagues. Elles délimitaient un plan d'eau de 33 hectares qui s'étendait désormais tel un miroir entre les nouveaux bâtiments: la Rade. Dès lors, le centre de Genève ne se concentrera plus dans la «ville haute», dominée par la cathédrale et l'Hôtel de ville, mais autour du lac. La cité médiévale surpeuplée se transforme au XIX^e siècle en une ville bourgeoise ouverte sur le Léman et le panorama des Alpes. Genève offre désormais aux touristes qui arrivaient alors en bateau à vapeur l'aspect d'une grande ville.

LES «BAINS DE LAC ET DE SOLEIL» ET LES PISCINES A cette époque, il n'était pas question pour les habitants d'avoir un accès direct à l'eau. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que des bains publics en bois furent construits – comme à Zurich – à quelque distance de la rive et sur des pilotis. Rigoureusement séparés par sexes, ils garantissaient à la population urbaine, qui s'était fortement accrue, une infrastructure de base pour son hygiène. Au contraire de Zurich où dix établissements de bains situés au bord du lac ou sur les cours d'eau invitent encore à la baignade, ils disparurent tous au fil des ans. Seuls les Bains des Pâquis, érigés à l'aval de la jetée des Pâquis en 1872, puis reconstruits en dur en 1932, existent toujours, bien qu'on ait envisagé de les démolir à la fin des années 1980. Vis-à-vis, en amont du lac, s'étend Genève-Plage,

le deuxième établissement de bains genevois, construit, lui aussi, dans l'élan du mouvement hygiéniste des années 1930. L'établissement actuel, rénové et complété d'une piscine avec suppression de la plage initiale en 1972, montre la relation que le peuple entretenait alors avec son lac: compte tenu de la dégradation constante de la qualité de l'eau depuis les années 1950, toute baignade y était impensable. Pour se rafraîchir, on préférait se rendre dans l'une des piscines des nouvelles zones construites dans la périphérie qui se développait fortement. Ce n'est qu'après d'importants travaux concernant l'épuration des eaux usées et l'interdiction du phosphate dans les produits de lessive, édictée en 1986, que la qualité de l'eau s'améliora. Aujourd'hui, elle est presque aussi bonne qu'avant 1960, le nombre de poissons ne cesse de croître, et les baigneurs ne rechignent plus à se jeter à l'eau.

NOUVELLE PLAGE PLANIFIÉE Dans une agglomération qui compte quelques 800 000 habitants, la Rade est aujourd'hui intensément utilisée. Il y a longtemps qu'elle n'est plus ce miroir d'eau qui plaisait tant à Dufour: des installations portuaires de plaisance se sont glissées devant les quais, une multitude de petits bâtiments se dressent là où l'on jouissait jadis d'un horizon limpide. Par beau temps, une foule de badauds se presse sur les quais. Sur la rive gauche du lac, un nouvel espace vert situé devant le parc de la Grange et le parc des Eaux-Vives devrait permettre d'améliorer la situation à partir de 2014: la nouvelle plage publique des Eaux-Vives, entre Baby-Plage et le Port Noir. Un vaste parc de 3,5 hectares et une plage de galets de 500 mètres de long y seront ouverts au public. Dans le nouveau port qui le jouxte, outre des places d'amarrage pour les voiliers et les bateaux à moteur, on trouvera également des installations pour les pêcheurs amateurs et professionnels. A l'extrémité du môle qui avance dans le lac, entre le port et le parc, une terrasse spacieuse offrira une vue sur le Jet d'eau et le panorama de la ville.

En collaboration avec le Laboratoire de construction hydraulique de l'EPFL, les architectes de l'Atelier Descombes Rampini à Genève, responsables du projet, ont décidé avec les ingénieurs d'EDMS l'orientation de la future plage. La nouvelle ligne du rivage a été dessinée en tenant compte des courants lacustres, qui restent constants, et des fortes sollicitations sur la fu-

ture plage des vagues par temps de bise. Pour l'espace vert et la plage, il sera nécessaire de transporter 150 000 mètres cubes de matériaux. Ils proviennent de plusieurs chantiers publics de Genève et des environs. Pratiquement plus rien ne s'oppose à cet ambitieux projet: le Parlement cantonal – le Grand Conseil – a voté à l'unanimité un crédit d'environ 61 millions de francs pour la construction du parc-plage et du port en 2009. Le permis de construire a suivi en 2010. Une entente a pu être trouvée avec le Service cantonal des monuments et des sites. A la clôture de la rédaction de ce numéro, la décision concernant le recours du WWF n'était pas encore connue.

NOUVELLE VIE AU BORD DU RHÔNE ET DE SES AFFLUENTS

La plage publique des Eaux-Vives rapprochera Genève de son lac. Outre ce projet d'envergure, des interventions plus modestes le long du Rhône contribuent également à une ouverture progressive de la ville vers l'eau. En 1991, le député vert Roberto Broggin et l'architecte Julien Descombes avaient présenté à l'administration municipale un projet de revalorisation de l'espace public au bord du Rhône. S'ensuivit en 1995 l'étude «Le Fil du Rhône» qui valut le Prix Wakker à la Ville en 2000. Des architectes, des ingénieurs et des artistes y proposaient des améliorations entre le pont du Mont-Blanc et la Jonction à la confluence du Rhône et de l'Arve. Des dix projets qui furent échafaudés dans le cadre de l'étude, le Service de l'aménagement urbain et de la mobilité en a réalisé jusqu'ici cinq. Un des plus récents est une plateforme en bois située devant le pont de la Machine, qui fut construite à l'occasion de l'assainissement de cet ouvrage historique du XIX^e siècle. Développant une idée que renfermait cette étude, au printemps 2011, l'État de Genève fit conduire le long du sentier des Saules plusieurs plateformes en bois au bord de l'eau, d'où l'on peut plonger dans le fleuve. Mais il n'y a pas qu'en ville que la population se souvient à nouveau de ses cours d'eau et de leurs rives. C'est aussi le cas de l'arrière-pays genevois. Au début du XX^e siècle, la plupart des ruisseaux avaient été canalisés et contenus dans d'étroits chenaux bétonnés. Depuis 1998, le Canton s'efforce de leur redonner plus d'espace, afin d'améliorer aussi bien la qualité de l'eau que le milieu de vie animal et végétal. Au Département de l'intérieur et de la mobilité – une instance cantonale –, le Service >>



>> de renaturation des cours d'eau est responsable de la mise en œuvre de six grands projets. La renaturation de la rivière de l'Aire est un exemple illustrant l'abondance de projets qui, peu à peu, transforment le paysage du canton. Cette rivière qui coule au pied du Salève et qui débouche, sous terre, dans l'Arve, entre Lancy et Carouge, a été contenue dans un étroit lit de béton dans les années 1930, afin de protéger des inondations une agriculture pratiquée de manière toujours plus intensive. A la fin du XX^e siècle, cette petite rivière d'environ 11 km était considérée comme l'une des plus polluées du canton – pour des raisons sanitaires, les autorités y interdirent la pêche et les baignades dès 1982. En 2000, l'Etat de Genève lance un concours afin de rétablir l'équilibre écologique et la dynamique hydraulique de l'Aire. Le projet lauréat de Georges Descombes et l'atelier Descombes Rampini de Genève restructure la plaine alluviale: les zones agricoles et urbaines, celle de loisirs de proximité et le site naturel protégé devaient être rééquilibrés les uns par rapport aux autres, en fonction de leur importance.

LE CHANGEMENT RESTE LISIBLE Aujourd'hui, l'Aire s'écoule à nouveau librement, dessinant des méandres sur une portion d'environ cinq kilomètres. Le canal tiré au cordeau est conservé et transformé en une promenade d'où les visiteurs peuvent assister à la transformation du paysage. Sur les berges de la rivière la nature a repris ses droits. Suivant les saisons, ces surfaces sont inondées ou accessibles aux promeneurs. Les champs, autrefois utilisés pour une agriculture intensive, ont été remplacés par une mosaïque de biotopes d'une grande diversité, où prolifèrent une faune et une flore variées.

Le succès de la renaturation de l'Aire n'est pas un cas unique. Jusqu'à ce jour, dans le canton de Genève plus de vingt kilomètres de cours d'eau ont pu être revitalisés, 14 hectares de zones humides ou de plans d'eau ont été reconstitués et une centaine d'hectares de réserves naturelles assainis. Cela n'a été possible que grâce à d'intenses négociations, mais aussi parce que toutes les parties impliquées étaient disposées à dialoguer. Alexandre Wisard, directeur du service de renaturation chargé des projets et, dans le cadre de cette fonction, également à l'origine du projet de parc-plage des Eaux-Vives, le fait avec beaucoup de diplomatie et de ténacité, en s'investissant à fond. Biologiste de formation et représentant des Verts au Parlement de la Ville de Genève, c'est lui qui négocie avec les personnes concernées de part et d'autre de la frontière – protecteurs de la nature, exploitants agricoles ou simples citoyens en quête de détente – en ne perdant jamais de vue les directives correspondantes. Il réussit toujours à trouver des solutions praticables pour les uns et les autres, et veille, en outre, à leur financement. Jusqu'à présent,

grâce à son talent de médiateur, la qualité biologique et paysagère des cours d'eau dans les environs de Genève s'est grandement améliorée. Désormais, les différents éléments du paysage s'articulent en un tout cohérent et pourtant surprenant, et – ce qui est important pour les promeneurs – leur transformation reste lisible.

Ce petit tour d'horizon le montre: les Genevois ont une relation à la fois intense et différenciée avec leurs cours d'eau et leur lac. L'approche des projets actuels, qui prennent en compte aussi bien la biologie que l'esthétique, le développement du paysage et l'urbanisation que les attentes des riverains, promet de nombreuses réalisations intéressantes à l'avenir – une démarche qui pourrait servir de modèle à toute la Suisse.

Claudia Moll, architecte-paysagiste à l'EPF de Zurich, écrit régulièrement pour Hochparterre.

49 PARC-PLAGE DES EAUX-VIVES, 2014

Voir description dans l'article ci-dessus. Un numéro complet du magazine Tracés (n° 136, décembre 2010, fascicule 23/24) était dédié à ce projet.

- > Adresse: quai Gustave-Ador
- > Maître d'ouvrage: Canton de Genève
- > Architecte et paysagiste: Atelier Descombes Rampini, Genève
- > Architecture: LLJ, Genève
- > Ingénieurs: EDMS SA, Genève
- > Coûts: CHF 61,3 Mio

50 PLAINE DE PLAINPALAIS, 2010/2014

Manifestations, spectacles de cirque, parc d'attraction, marché, et bien d'autres choses encore – la Plaine de Plainpalais sert à de multiples usages. Au lieu d'un gazon, qui ne conviendrait pas ici, la partie centrale est agrémentée d'un revêtement minéral dont la couleur rouge offre un caractère accueillant.

- > Adresse: Plaine de Plainpalais
- > Maître d'ouvrage: Ville de Genève
- > Architecture: Atelier Descombes Rampini et Carlos Lopez, Genève
- > Ingénieurs: CKNR ingénieurs civils, Genève
- > Coûts: 38,7 Mio

51 PLATEFORMES SUR LE RHÔNE, 2011

Voir description dans l'article ci-dessus.

- > Adresse: sentier des Saules
- > Maître d'ouvrage: Ville de Genève (conception du sentier), Canton de Genève (plateformes)
- > Architecture: Atelier Descombes Rampini, Genève
- > Ingénieurs: CKNR ingénieurs civils, Genève
- > Coûts: CHF 400 000.-

52 PONT DE LA MACHINE, 2009

Voir description dans l'article ci-dessus.

- > Adresse: pont de la Machine
- > Maître d'ouvrage: Ville de Genève
- > Architecture: Atelier Descombes Rampini, Genève
- > Ingénieurs: T Ingénierie SA, Genève
- > Art intégré à la construction: Ellen Versluis, Genève
- > Coûts: CHF 10 Mio

53 PARC DES CHAUMETTES, 2009

Un terrain triangulaire en friches à l'entrée de l'hôpital cantonal a été transformé en parc. La surface oblique a été orientée à l'horizontale et bordée de disques en béton. Un jardin de plantes médicinales sert de charnière entre l'hôpital et le quartier.

- > Adresse: parc des Chaumettes
- > Maître d'ouvrage: Ville de Genève
- > Architecte et paysagiste: Jacqueline Kissling, Staat et Genève; Béatrice Manzoni, Genève; Tobias Pauli, St-Gall
- > Coûts (parc et alentours de l'hôpital): CHF 6 Mio

54 VOLIÈRE DU BOIS DE LA BÂTIE, GENÈVE 2008

- > Adresse: Bois de la Bâtie, Jonction, Genève
- > Maître d'ouvrage: Ville de Genève
- > Architecture: Group8, Genève
- > Ingénieurs: Guscetti & Tournier ingénierie civile, Genève
- > Coûts (CFC 1-9): CHF 740 000.-

55 RENATURATION DE L'AIRE, 2002/2009/2013

Voir description dans l'article ci-dessus.

- > Adresse: Communes de Bernex, Confignon, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Sorat
- > Maître d'ouvrage: Canton de Genève
- > Architecte et paysagiste: Georges Descombes, Genève et Atelier Descombes Rampini, Genève
- > Ingénieurs: Léman-Eau, Genève
- > Hydrobiologie: Biotec, Delémont
- > Coûts de l'ensemble du projet: CHF 40 Mio

56 RENATURATION DE LA SEYMAZ, 2006

Des inondations répétées ont incité le Canton à renaturer le ruisseau de la Seymaz. Les eaux ont été disciplinées, la flore et la faune peuvent de nouveau se développer naturellement et des sentiers très appréciés des promeneurs ont été créés.

- > Adresse: Communes de Choulex, Meinier
- > Maître d'ouvrage: Canton de Genève
- > Architectes et paysagistes: collectif d'architectes, Marcellin Barthassat, Jacques Menoud, Genève

57 PASSAGE FLOTTANT DU MONT-BLANC, 2001

Voir description dans l'article ci-dessus.

- > Adresse: pont du Mont-Blanc
- > Maître d'ouvrage: Ville de Genève
- > Architecture: BMV architectes, Genève
- > Ingénieurs: Cêtre et Nusbaumer, Carouge



^ 56_Renaturation de la Seymaz.



> 56_Renaturation de la Seymaz.



^49_Parc-Plage des Eaux-Vives.



< 50_Plaine de Plainpalais.



^51_Plateformes au sentier des Saules.



< 52_Plateforme au pont de la Machine.

∨ 53_Parc des Chaumettes.



∨ 53_Parc des Chaumettes, plan.



< 54_Volière du Bois de la Bâtie.



< 55_Renaturation de l'Aire.

∨ 55_Renaturation de l'Aire.



< 57_Passage flottant du pont du Mont-Blanc.